

Seul le prononcé fait foi

Discours du Président du Sénat, M. Gérard Larcher,
à l'occasion de la clôture de la
XXe session de l'Association des Sénats d'Europe,
le 14 juin 2019, à Paris

seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Présidents de Sénats et secondes chambres,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Commissions et de de groupes d'amitié
interparlementaires,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Au terme de cette journée, je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des délégations pour leur contribution à nos débats qui, ont été, je crois, enrichissants pour nous tous. Je tiens en particulier à remercier chaleureusement les Présidents et Vice-présidents de Sénats de l'Association des Sénats d'Europe, ainsi que, pour leur présence et leurs propos, nos collègues Présidents et Vice-présidents de Sénats africains.

Nous avons été heureux et honorés de vous accueillir dans l'hémicycle du Sénat pour cette XX^e session de l'Association des Sénats d'Europe, placée, et c'est une première, sous le signe d'un dialogue avec l'Afrique.

Vous me permettez de saluer mes collègues Philippe DALLIER, Vice-président du Sénat chargé des relations internationales, Christian CAMBON, Président de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées, et Jean BIZET, Président de la commission des Affaires européennes du Sénat, pour leur participation active tout au long de nos débats.

Le temps de la conclusion est déjà venu. Pas celui tout à fait de nous quitter - j'espère vous réserver de belles surprises demain -, mais celui de faire un bilan de nos échanges et de nos travaux.

Nos Sénats l'ont montré : ils sont un lieu de dialogue ouvert, dans leur pays même, entre les territoires, la population, les institutions, mais aussi de rencontres, de rencontres entre l'Europe et l'Afrique en l'occurrence. Notre session n'en acquiert que plus de valeur, une valeur singulière, comme je le soulignais ce matin, parce qu'elle n'a pas eu d'antécédent.

Notre réunion offre, aux observateurs et à tous ceux qui s'interrogeraient, un vibrant plaidoyer en faveur du bicamérisme. Et des arguments pour s'en convaincre !

Les Sénats, si divers dans leurs modes de désignation, leur composition, leurs prérogatives, ont en commun d'enrichir le parlementarisme, l'État de droit et, partant, la représentation démocratique. Souvent, ils sont les garants de la continuité de l'État, en vertu des circonstances, dans les situations de crises ou de vacance du pouvoir. Partout, ils assurent une représentation plus équilibrée des territoires, des populations, des citoyens et contribuent au renforcement de la cohésion des sociétés. Ils lissent les conflits.

Ces fonctions essentielles expliquent le renouveau des secondes chambres. Les Sénats sont tellement irremplaçables que lorsque d'aventure ils sont supprimés, la décision est prise, dans la plupart des cas, de les rétablir après quelques années. Et il n'est pas simple de supprimer ou de rabaisser un Sénat ! Et l'un des grands voisins de la France, tenté par la suppression, a récemment fait marche arrière.

L'expérience des Sénats convainc aussi les pays, qui n'en sont pas dotés, d'en instituer : c'est la preuve par l'exemple, la meilleure qui soit.

Mesdames et Messieurs, les Sénats ont de longues années devant eux et envisagent l'avenir avec sérénité !

Notre réunion a également permis de montrer que l'Europe et l'Afrique, malgré leurs différences, n'étaient pas si éloignées l'une de l'autre. Je crois même que nous nous sommes rapprochés au cours de nos travaux, alors que nous faisons le constat ce matin, avant leur début, de la distance qui s'installe progressivement entre nos deux continents.

Et pourtant, aucun sujet n'a été occulté.

Nous avons débattu des menaces et des risques communs auxquels nous devons répondre : les dérèglements climatiques, les grandes pandémies, le terrorisme, les trafics, y compris les trafics d'êtres humains.

Mais nous avons aussi voulu construire ensemble un agenda positif, à travers la ville durable ; l'éducation ; l'innovation ; la démographie qui, mieux maîtrisée, peut être une chance pour l'avenir ; la gouvernance locale, pour laquelle les secondes chambres sont tant investies. Nos Sénats ont tous en commun, dans leur ADN, la volonté de rapprocher la prise de décision des citoyens, sans remettre en cause l'intégrité de l'État.

Nous avons proposé des lignes d'action, à travers un partenariat renouvelé entre l'Europe et l'Afrique, fondé sur la réciprocité des engagements et l'exercice d'une souveraineté pleine et entière.

La souveraineté, c'est aussi la responsabilité de chacun de prendre les mesures qui lui incombent, en fonction de ses équilibres internes.

Si une approche inclusive de la coopération et du développement, au-delà des aspects sécuritaires, est seule à même de remédier aux défis de notre temps, en particulier aux défis migratoires, elle doit se construire autour d'engagements partagés, affirmés, tenus par chacun. La confiance en dépend.

Nous avons encouragé la mutualisation des efforts. Pour nous Européens, cela devrait signifier un engagement accru, défini conjointement avec nos partenaires africains, et un meilleur partage des moyens mis au service de la coopération, dans toutes ses formes.

Enfin, dans le jeu de la concurrence mondiale, il est apparu que nos intérêts étaient souvent convergents. Face aux géants de l'économie mondiale, face à la Chine en particulier, il est temps d'échanger nos expériences et nos bonnes pratiques, afin de préserver au mieux nos intérêts, ensemble.

Mesdames et Messieurs,

Léopold Sédar Senghor, réfléchissant à *La poésie de l'action*, lançait l'appel suivant, je cite : « Penser et agir par nous-mêmes, et pour nous-mêmes ». Je vous propose de faire de cette devise, toute pétrie d'affirmation de la souveraineté, notre credo : nous avons démontré que cela était compatible avec l'amitié, le resserrement des liens, et la coopération la plus authentique.

Je vous remercie.